

# LE CLARCINOIS

*Commune de Clarafond-Arcine*

## Le mot de notre Doyenne

MADAME VIONNET CLAUDIA



*Madame Claudia Vionnet, née le 6 décembre 1917 à Saint-Jean-de-Sixt est mère de sept enfants qui lui ont donné quatre petits-enfants et trois arrières petits-enfants. Active à la maison de retraite de Bellegarde, elle participe aux animations, aux rencontres intergénérationnelles, à la chorale, mais apprécie aussi le crochet, la lecture ...et la belote.*

*Sa voix claire ne manque pas d'humour :*

- Oh oui ! Je ne mords pas dit-elle à Monsieur le Maire qui lui demande s'il peut s'asseoir à côté d'elle.

- Ma vie ? Oh, la vie n'était pas facile à l'époque, vous savez, il n'y a pas grand-chose à raconter. J'ai eu la chance d'être en bonne santé et d'être robuste comme un homme. Mon père est décédé d'une maladie en 1940, ... vous savez, les femmes étaient seules ... il fallait faire le travail, alors on ne réfléchit pas, on avance. J'ai travaillé pour des hôtels, des maisons bourgeoises et effectué des heures de ménage ... j'ai aussi lavé le linge avec le cuvier et les cendres ... je connais, j'y eu fait ! ...

- A Saint-Jean-de-Sixt, j'ai quitté l'école à l'âge de 13 ans pour aider mes parents à la ferme. On se levait à 5 heures du matin pour traire les six vaches. Et la journée n'était pas finie, nous fabriquions du Reblochon que nous allions vendre au Grand-Bornand. A l'époque, on faisait beaucoup de kilomètres à pied. Le travail à Saint-Jean-de-Sixt était difficile, les champs sont en morène, ce qui rend la fenaison moins aisée, l'hiver la neige est abondante.

« Mais comment êtes-vous arrivée à Clarafond ? »

- J'ai rencontré mon mari Marius un jour de foire à Annecy où nous allions tous les ans. Je suis venue à Clarafond après mon mariage en 1951 dans la ferme que mon mari tenait de ses parents. J'ai vécu dans cette maison toute ma vie. Ce qui m'a frappée le plus en arrivant la première fois à Clarafond, c'est la distance qu'il fallait parcourir pour arriver au cœur du village depuis la Croisée.

La première maison était la salle paroissiale, actuellement la petite salle des fêtes. Le car venant de Saint-Jean-de-Sixt nous posait à la Croisée et il fallait parcourir cette longue route à travers les bois, on en voyait plus la fin. Dès mon arrivée, les habitants m'ont adoptée avec beaucoup de gentillesse. Ce qui m'a fait plaisir c'est que les villageois parlaient « français » alors que chez nous on parlait patois. Je m'y suis plu et m'y suis bien faite dès le départ.

« Alors ! Comment était Clarafond en 1951 ? »

- Le village comptait 350 habitants, les familles se connaissaient toutes. La vie sociale était très présente, il y avait l'épicerie « Gras », trois cafés dont deux faisaient aussi « boulangerie ». Maintenant il n'y a plus rien, alors que les habitants sont beaucoup plus nombreux.

- Mon mari est tombé gravement malade en 1956, entre ses séjours à l'hôpital et ses périodes de repos à la maison, j'ai dû faire face pour assurer le travail de la ferme. Je faisais beaucoup de « jardin » par plaisir, mais aussi par nécessité. Nous mangions nos légumes, nous avions les vaches pour le lait, je faisais quelques tomes pour notre propre consommation. Je ne pouvais en fabriquer davantage car nous n'avions pas de cave de conservation. Quand je portais le lait à la fruitière, les gens m'aidaient, on me laissait passer la première afin que je rentre au plus vite pour les enfants. Les gens étaient très gentils à Clarafond, il y avait beaucoup de solidarité.

*Madame Vionnet est très émue en se remémorant cette tranche de vie, « mais vous savez je ne me plains pas, comme je vous l'ai dit : j'ai toujours été très robuste et le travail ne me faisait pas peur ».*

## FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Forum des Associations a réuni le 19 septembre dernier une diversité d'associations qui ont présenté leur activité. Cette soirée a été animée par les Majorettes de Frangy, les figures de notre gymnaste médaillé Tom Panchaud ainsi que les démonstrations de tir à poudre noir, de notre champion de France, Sylvain Messier (Tir Sportif). Nous accueillons une nouvelle association « Chautagne arts martiaux » (tél. 06.82.45.72.88) qui organise des cours de Goshindo pour enfants et adultes les mercredis de 17 h 00 à 21 h 00. Nous tenons à remercier l'ensemble des intervenants pour leurs concours et nous vous disons d'ores-et-déjà à l'année prochaine.



## DEMANTELEMENT DU SILO

Le site du silo de Jura-Mont-Blanc a été débarrassé de son bâtiment vétuste. La société exploitante est désormais située à la zone de la Croisée.

## PLANTES ET FLEURS

La saison estivale terminée, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au fleurissement des balcons, fenêtres, voies privées et autres jardins embellissant ainsi notre village. Un remerciement particulier à Monsieur et Madame Fructus pour leur superbe terrasse fleurie. Tous ces efforts contribuent à maintenir notre label « 1<sup>ère</sup> Fleur » des Villes et Villages Fleuris. Merci également à nos cantonniers pour la conception florale et l'entretien des fleurs dans la Commune.



## ATTENTION VITESSE

Comme vous avez pu le constater depuis quelque temps, les contrôles routiers sont fréquents sur notre commune. En effet, depuis le début de l'année, nous comptons au moins quatre accidents graves et dix poteaux télécom arrachés. Changeons notre comportement ! Respectons la vitesse ! Levons le pied ! Pensons à nos enfants ! Ceci pour la sécurité de tous !

## SONDAGE MUNICIPAL

Dans la parution du Clarcinois précédent, il vous avait été demandé si vous étiez favorables à l'ouverture des locations de salles des fêtes aux personnes extérieures à la commune.

BILAN :

coupons distribués : **450**                      coupons retournés : **76**                      soit **16,9%** des suffrages exprimés

oui : **23**    non : **52**    sans avis : **1**

SYNTHESE :

Malgré un taux de réponses relativement faible, 16.9%, nous avons pu analyser les réponses avec leurs arguments. Concernant les réponses positives, elles ont été justifiées notamment par un taux d'occupation actuel insuffisant. Et donc, l'ouverture pourrait augmenter la rentabilité de la salle et voire même une baisse du coût de la location pour les habitants de la commune.

L'hypothèse aussi de la mettre à disposition, uniquement aux habitants de la communauté de commune de la Semine, a été évoquée.

Quant aux réponses négatives, elles ont été motivées notamment à cause de l'emplacement de la salle.

En effet, étant positionnée au centre du village, une augmentation de l'utilisation de la salle, aurait engendré davantage de nuisances sonores, mais aussi de dégradations et dégâts supplémentaires. Autre argument, une disponibilité réduite de la salle pour les habitants de la commune.

**Par conséquent, les salles ne seront pas louées aux personnes extérieures de Clarafond-Arcine.**

# S.I.V.O.S

## Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Quelques mots !

Je tiens tout d'abord à remercier tous les membres du personnel du S.I.V.O.S pour leur motivation et énergie en ce début d'année scolaire ; la rentrée s'est très bien déroulée, dans le calme et en très bonne harmonie entre les différents acteurs de l'école de Clarafond-Arcine. Je félicite la nomination de Mme Virginie Miani par l'Académie en tant que directrice de notre établissement scolaire.

Merci également à toute l'équipe enseignante qui n'hésite pas en ce début d'année à proposer de nombreux projets pour les élèves qui ne pourront aboutir qu'avec de nombreuses subventions (celle du S.I.V.O.S à hauteur de 3000 € étant déjà validée). Je tiens également à rappeler que les membres du S.I.V.O.S réfléchissent (pour la rentrée scolaire 2015 / 2016) à de nouveaux horaires scolaires et à la mise en place d'activités. Les enseignants et parents délégués seront sollicités pour travailler ensemble et étudier la faisabilité de nouveaux projets.

Pour finir, le S.I.V.O.S vient d'apprendre que durant quatre demi-journées, les enseignants seront contraints de s'absenter afin de travailler sur les futurs programmes ; l'école sera donc fermée. Une prise en charge des 169 élèves est impossible sans la présence d'adultes responsables et qualifiés pour encadrer les enfants pendant trois heures.

Le président - Cédric Jacquot

### Horaires 2014 / 2015 :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 45 à 11 h 30 et 13 h 45 à 16 h 15
- Mercredi : 8 h 45 à 11 h 45

### Employés du S.I.V.O.S :

Mme Jocelyne Bordon : employée à la cantine pour le service et garde des enfants jusqu'à 13 h 45

Mme Pascale Ducruet : secrétaire du S.I.V.O.S

Mme Isabelle Kit : fonction d'A.T.S.E.M

Mme Céline Martinek : employée à la cantine et garde des enfants jusqu'à 13 h 45

Mme Véronique Millard : A.T.S.E.M, employée à la cantine pour le service et garde des enfants jusqu'à 13 h 45

Mme Elodie Tissot : fonction d'A.T.S.E.M (uniquement les matinées)

Mme Dominique Trochet : employée à la cantine pour le service et garde des enfants jusqu'à 13 h 45

Mme Elodie Truchet : accompagnement transport scolaire et employée à la cantine pour la cuisine

# C.C.A.S

## Centre Communal d'Action Sociale

Les membres du C.C.A.S se sont réunis dernièrement afin de planifier les projets à venir.

Des travaux sont en cours pour nos manifestations à venir :

- la réalisation des colis de fin d'année,
- la préparation du repas des anciens,
- l'organisation d'un voyage.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Les listes des chaînes téléphoniques sont maintenant disponibles en Mairie.

Veuillez noter que la permanence des adjoints sera tenue le samedi 8 novembre au lieu du 1er novembre.

## Sont né(es) ...

Camille TORNIER, le 26 juillet 2014

Eva BERNARD, le 29 août 2014

## Se sont mariés ...

Xavier CHELKOWSKI et Romy JURY, le 6 septembre 2014

## Dates à retenir...

6 décembre 2014 Marché de Noël

19 décembre 2014 Repas de Noël de l'école

10 janvier 2015 Vœux du Maire

7 février 2015 Tartiflette

## LIGNES TELEPHONIQUES COUPEES SUITE A LA CHUTE DE BRANCHES D'ARBRES

La Préfecture rappelle que par la loi du 26 juillet 1996 les travaux d'élagage à proximité des lignes téléphoniques (et non électriques) sont du ressort **des propriétaires riverains** (Orange n'étant plus soumis à la servitude d'élagage).

## BRULAGE DECHETS VERTS

Une circulaire interministérielle du 18.11.2011 rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets ménagers (déchets verts et ordures ménagères). Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. A ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issu de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagages, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 euros**.

## ARRETE N°324 DDASS/2007 DU 26.07.2007- BRUITS DE VOISINAGE – PETIT RAPPEL -

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, perceuses, scies, etc...), ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 00 à 20 h 00
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

### MAIRIE

109 Rue de la Mairie  
74270 Clarafond-Arcine  
tél : 04.50.77.90.82 / fax : 04.50.23.64.09  
site internet : [www.clarafond-arcine.fr](http://www.clarafond-arcine.fr)  
email : [mairie@clarafond.fr](mailto:mairie@clarafond.fr)

#### horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 18 h 00  
permanence le 1<sup>er</sup> samedi du mois  
de 9 h 00 à 12 h 00

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

horaires d'hiver :  
samedi de 17 h 00 à 18 h 00

### ORDURES MENAGERES

dates et horaires de ramassage  
de septembre à juin le jeudi dès 6 h 00

### SERVICE MEDICO-SOCIAL

Relais médico-social  
35 place de l'Eglise  
Salle Jean XXIII  
74270 Frangy  
tél : 04.50.44.76.52

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – SEMINE

70 route de la Semine  
La Croisée - 74270 Chêne-en-Semine  
tél : 04.50.77.93.55 / fax : 04.50.77.99.52  
email : [cmaretti@ccsemine.fr](mailto:cmaretti@ccsemine.fr)

#### horaires d'ouverture :

lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 00  
et de 13 h 30 à 17 h 00  
vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

### ESPACE SANTE – SEMINE

Médecin : tél : 04.50.77.83.15  
Infirmières : tél : 04.50.10.69.06  
Ostéopathes : tél : 04.50.23.59.56  
Masseurs Kiné : tél : 04.50.33.85.39  
avec balnéothérapie  
Sage-femme : tél : 07.71.22.86.19

### CRECHE – SEMINE

tél : 04.50.10.68.70

### S.I.V.O.S

Mairie - 74270 Vanzy  
tél : 04.50.45.60.89  
email : [sivos6@wanadoo.fr](mailto:sivos6@wanadoo.fr)

### DECHETTERIE – SEMINE

Saint-Germain-sur-Rhône  
horaires d'hiver:  
du 1er octobre au 30 avril  
mercredi  
de 8 h 30 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30  
samedi  
de 8 h 30 à 12 h 00 - fermé après-midi

### NUMÉROS UTILES

**SAMU : 15**  
**Gendarmerie : 17**  
**Pompiers : 18**  
**Numéro unique d'urgence européen : 112**  
**Centre anti-poison : 04.72.11.69.11**  
**Démarches administratives : 3939**  
**Météo France : 0892 680 274**

*Nous vous invitons à nous communiquer toute information insolite ou anecdotes que vous voudriez voir publier...*

[leclarcinois@gmail.com](mailto:leclarcinois@gmail.com)